

OCTOBRE

Date limite de réservation : 20 SEPTEMBRE 2017

NOM ET PRENOM DE L'ÉLÈVE : _____

TÉLÉPHONE DU REPRÉSENTANT LÉGAL : _____

ÉCOLE : _____

ATTENTION NE PAS COCHER LES JOURS DE CHALLENGE INDIQUÉS CI-DESSOUS

DATE	ÉCOLE	INSTITUTEUR
19 oct	PRIMAIRE HAUY	Mme TROUVAIN Mme SAUVAGE
	PRIMAIRE MOULIN	Mme GAILLET
	PRIMAIRE BOGAERT	Mme DORMEGNIES Mme MARTEL

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
VACANCES SCOLAIRES				

SANS VIANDE:

SANS PORC:

soit _____ repas x 4,10 € = _____ €

RÈGLEMENT

CHÈQUE

ESPÈCES

A ST JUST, LE _____

SIGNATURE

*Ce document est à déposer en mairie accompagné du règlement.
Le paiement se fait à la réservation. Sans règlement, aucune réservation ne sera prise en compte*

Ville
de



St-Ju
EN CHAUS







St

SÉE

Oise